

BERGHEIM

Infos

Journal d'information de la ville de Bergheim



Éditorial

Chères Bergheimois, chers Bergheimois,
Notre traditionnel Bergheim Infos nous permet de vous apporter de multiples informations sur la vie de notre commune. Vous y trouverez notamment des articles sur notre Maison des Sorcières, sur le passage du Tour de France, le nouveau CPI... Un point « Environnement » est également abordé : nous vous rappelons les bonnes pratiques et les usages des produits phytosanitaires, faisant écho à notre démarche « Zéro Phyto » déjà en place pour la gestion du domaine public et du cimetière.

Des efforts sont également réalisés en faveur d'un cadre de vie confortable et sécurisé. À cet effet, un nouveau système de vidéo-surveillance assurant la protection des biens et des personnes a été déployé en 2018. Cet équipement sera complété par deux autres tranches de travaux qui permettront une couverture complète de la commune, financées avec la participation de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

À compter de la rentrée 2019, le faubourg Saint Pierre sera à nouveau en chantier et fera peau neuve avec un aménagement alliant sécurité et confort d'utilisation (financé pour partie par le Conseil Départemental du Haut-Rhin en ce qui concerne les travaux de voirie).

Quelques chiffres : avec un excédent de fonctionnement 2018 reporté de 791916,27 €, le budget principal 2019 s'élève en dépenses réelles d'investissement à 2963852,25 €. Les taux des contributions directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties) ne subissent pas de hausse en 2019 et restent dans la moyenne basse des communes situées dans la même strate de population.

Le réaménagement de la place du Docteur Pierre Walter, qui compte le projet de restauration de la fontaine, est quant à lui à l'étude. Nous souhaitons valoriser cet espace et lui redonner son affectation première, à savoir une place humaine et vivante, propice aux activités sociales et économiques. Il s'agit de créer un véritable centre-bourg avec une identité propre, révélant l'ensemble de ses atouts.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite une bonne lecture et une très belle saison estivale ponctuée de nombreuses et remarquables manifestations. Bien cordialement.

Nadia MEDDAD
Adjointe au maire



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Temps fort

Le Tour de France de passage à Bergheim

La 106^{ème} édition du Tour de France se déroulera du 6 au 28 juillet 2019. La 5^{ème} étape, Saint-Dié-des-Vosges-Colmar, traversera la route du Vin à Bergheim le mercredi 10 juillet (14h20 : passage de la caravane du Tour, 16h04 : passage des coureurs).



Circulation et stationnement modifiés

La circulation et le stationnement seront strictement interdits en bordure et sur la chaussée de la route du Vin, de 12h jusqu'à la fin de la course prévue vers 19h. Des barrières de fermeture seront également installées au droit de toutes les entrées de la route du Vin (chemins, passages et voies d'accès). **SE RÉFÉRER AU PLAN EN PAGE 2.**

Adoptez le bon comportement sur le bord de la route

- Tenez bien les enfants près de vous.
- Ne traversez pas pour récupérer des cadeaux, dans la mesure où les véhicules de la caravane se partagent entre le côté droit et le côté gauche de la chaussée.
- Ne faites pas de « selfies ».
- Ne courez pas à côté des coureurs.
- Évitez les chiens ou gardez-les en laisse.
- Attention aux parasols en cas de vent.
- Les « taps taps » (frites gonflables) sont fortement déconseillés puisqu'ils peuvent se coincer dans les roues des coureurs.

Une télévision belge à Bergheim

Dans le cadre du passage du Tour de France 2019 à Bergheim, une équipe de

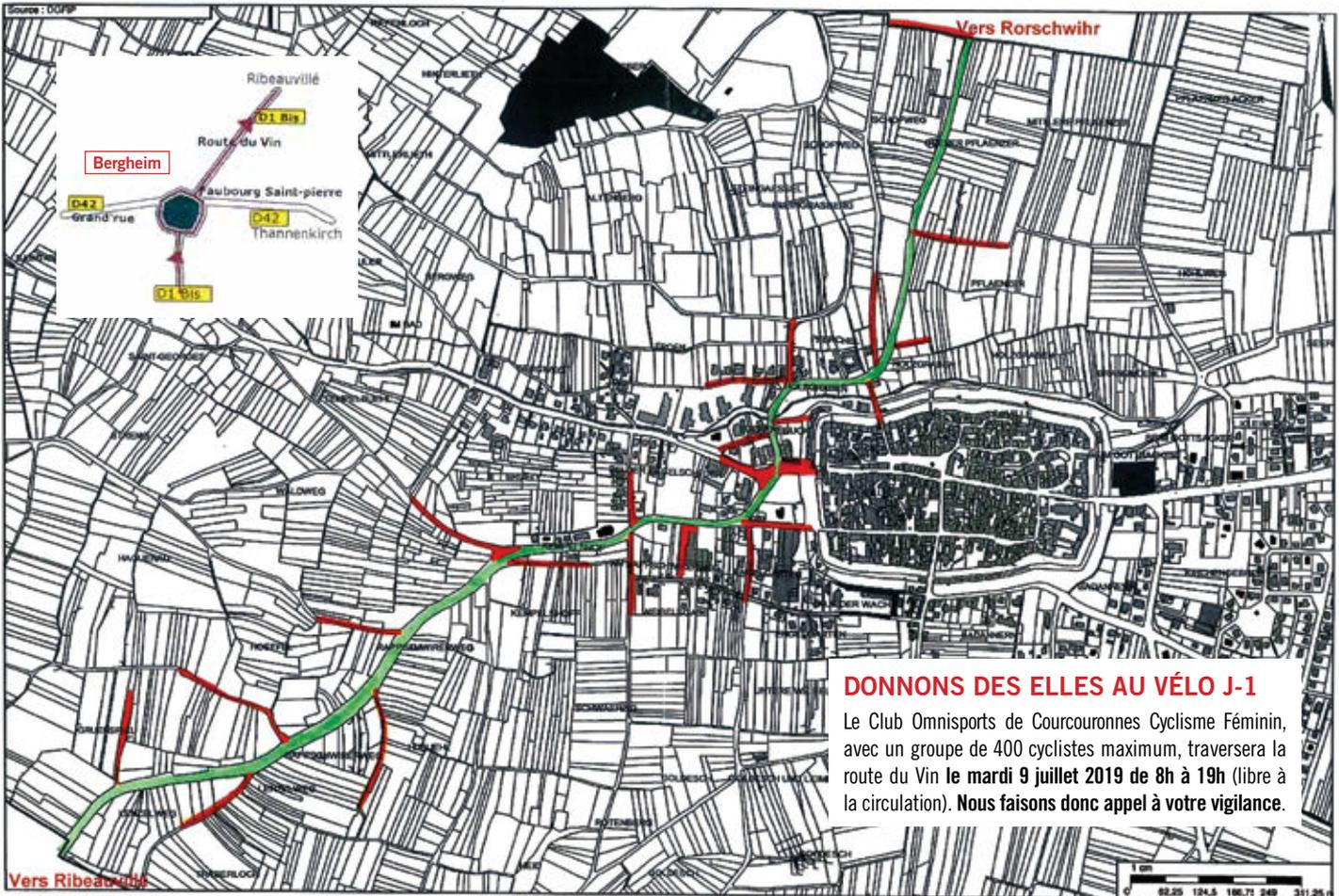
la chaîne nationale belge VRT s'installera place du Docteur Pierre Walter, pour le tournage d'une émission intitulée « Tour 2019, vive le vélo » qui abordera notamment les thèmes suivants : l'étape du jour, présentation de petits sujets touristiques des communes traversées... **IMPORTANT** : le stationnement sera interdit sur l'ensemble de la place du Docteur Pierre Walter, dès le mardi 9 juillet 2019 à partir de 18h. La circulation y sera interdite le mercredi 10 juillet à partir de 8h et ce jusqu'à la fin du tournage prévue vers minuit.

Appel aux bénévoles

Afin que cet événement soit une réussite, nous avons besoin du renfort de bénévoles, le 10 juillet de 11h30 à 19h. Ils auront pour mission d'informer les usagers sur les restrictions de stationnement et de circulation aux différentes intersections de la route du Vin. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire à l'adresse mail suivante : mairie.bergheim@orange.fr, au plus tard pour le 21 juin prochain. Soyez d'ores et déjà remerciés pour votre collaboration, étant précisé qu'une réunion d'information suivra.

Route du Vin (R.D. 42)
Chemins ruraux et voies d'accès à la route du Vin

Le parcours des coureurs



Environnement

Zéro phyto dans les jardins et les potagers

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la loi Labbé interdit aux particuliers l'achat, l'usage et la détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse. Pour mémoire, cette interdiction existe depuis 2017 pour les collectivités.

Aujourd'hui, les particuliers ne peuvent plus utiliser ni détenir d'herbicides, comme le glyphosate, d'insecticides ou de fongicides. Tous les pesticides n'ont pas disparu des rayons : ceux qui y demeurent doivent comporter la mention EAJ (Emploi Autorisé dans les Jardins).

Attention à l'utilisation détournée des produits ménagers (sel, vinaigre, javel) qui peuvent avoir un impact extrêmement négatif sur l'écosystème. Depuis quelques années, les animations pédagogiques se multiplient avec, par exemple, la semaine des alternatives aux pesticides, qui donne conseils avisés et respectueux de l'environnement.

Si vous avez encore dans vos placards des pesticides contenant des produits chimiques, il est recommandé de les confier aux filières de recyclage spécialisées, qui s'occuperont de leur retraitement.



La tomate apprécie fortement la présence à ses côtés de certaines plantes qui lui seront bénéfiques de diverses manières, protection contre les pucerons ou les maladies cryptogamiques.

Vous pouvez ainsi les rapporter dans une déchetterie ou dans un point de

collecte temporaire pour les déchets diffus spécifiques.

Travaux

Nouveau parking et dépose minute à proximité des écoles : adoptez la « Schmutz & go » attitude !

Schmutz et quoi ??? Le « Schmutz » ok, tout le monde comprend... & Go... ??? Hein ??? Alors en résumé : « UN BISOU ET J'Y VAIS ».

Cette zone permet de déposer son enfant à l'école sans devoir quitter son véhicule. Tout le monde y trouve son compte. Les parents d'abord, en gagnant quelques minutes si précieuses le matin. Et surtout l'enfant, en gagnant en autonomie et en sécurité. En effet, l'enfant, en descendant du véhicule, est directement sur une zone piétonne sécurisée, le dirigeant vers le portail d'entrée de l'école. Alors on adopte tous la « Schmutz & go » attitude !

Le parking a également été modifié laissant place à un



Le nouveau parking à côté de l'école

grand parc de stationnement. **Pas seulement pour l'école, mais aussi pour les riverains des rues voisines**

qui sont également invités à l'utiliser, permettant ainsi de répondre aux contraintes de stationnement intra-muros.

Cadre de vie

Du neuf dans les jardins

Nouvelle jeunesse pour le jardin des Sorcières qui a été recréé à l'identique cette année.

Le jardin des Sorcières, situé entre la bibliothèque et le musée, était vieillissant et ses haies basses fortement détériorées par les attaques répétitives et destructrices de la pyrale du buis, tout comme le jardin d'Aneth, à l'entrée des remparts, près du cimetière.

Le jardin des Sorcières est répertorié dans un circuit de jardins médiévaux et, à ce titre, a bénéficié d'une subvention de 1000 euros pour sa restauration, de la part de l'association des 10 communes touristiques du Haut-Koenigsbourg. Ce qui explique qu'il a été recréé à l'identique.



710 plants d'ilex, particulièrement adaptés aux haies de taille basse, ont ainsi été mis en place.

Bientôt des fleurs viendront agrémenter le lieu : roses trémières, potentilles, rudbeckias et autres echinaceas.

Un endroit propice à la méditation ou à la lecture.



Venez visiter la nouvelle caserne des pompiers

Les sapeurs-pompiers vous invitent à venir découvrir le nouveau Centre de Première Intervention (CPI), au 4a rue des Remparts Nord, **le samedi 15 juin de 10h à 12h et de 14h à 16h**. Au programme :
- visite guidée de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers,
- présentation du matériel.

Brûlage de déchets et de végétaux

En vertu du règlement sanitaire départemental, il est interdit, pour des raisons de pollution atmosphérique, de santé et de sécurité, de brûler des ordures ménagères, papiers, cartons, plastiques, palettes, vieux pneus ou des déchets industriels. Les déchets verts produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Dans la mesure où il existe des déchetteries, il est également interdit de brûler à l'extérieur de l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage et les épluchures.

Déjections canines

Les espaces verts publics et le chemin de ronde des Remparts sont régulièrement souillés par des déjections canines. Il s'agit d'un évident manque de respect et de savoir vivre. Or, la réglementation précise « *qu'il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur tout ou partie de la voie publique, dans les parcs, jardins et espaces verts* ». À cet effet, des distributeurs de sachets spécialement conçus pour la collecte des excréments sont disponibles en plusieurs endroits de la ville. Il ne suffit pas d'en prendre dans sa poche, encore faut-il les utiliser au moment crucial ! Demande est faite aux propriétaires de chiens de respecter les lieux publics. Le personnel du service technique qui s'occupe de l'entretien de ces espaces et les promeneurs vous en saurons gré.

Plan canicule et grand froid

La mairie dispose d'un registre pour inscrire les personnes vulnérables de 65 ans et plus, afin de permettre une intervention ciblée des services de l'APA en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence ». La démarche d'inscription est volontaire. Elle peut se faire à la demande de la personne elle-même ou, avec son accord, à la demande d'un tiers.

Assemblées Générales de l'Association Foncière

Deux Assemblées Générales de l'Association Foncière de Bergheim se tiendront au Centre Sportif et Culturel le jeudi 4 juillet à 18h30 en session ordinaire, et à 19h30 en session extraordinaire.

- **Ordre du jour de la session ordinaire** : présentation des rapports d'activité et des principales décisions du bureau de 2017 à 2019...

- **Ordre du jour de la session extraordinaire** : proposition de modification de l'article 7.1 des statuts de l'Association Foncière portant sur la périodicité des Assemblées Générales.

Grands anniversaires

Vous fêtez vos noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), de platine (70 ans)... et souhaitez partager ce moment convivial avec la municipalité, il vous suffit de nous contacter au 03.89.73.63.01, au moins deux mois avant la date d'anniversaire.

Temps forts

Maison des Sorcières : inauguration de la 3^{ème} salle le 29 juin 2019



Le cortège joué par les Bergheimois, présenté dans la nouvelle salle de la Maison des Sorcières

La toute récente salle de la Maison des Sorcières présente deux films. Le premier évoque un cortège joué par les habitants de Bergheim en deux temps : l'un, sombre, symbolise quelques étapes d'un procès de sorcellerie comme si la chasse aux sorcières existait de nos jours. L'autre qui suit, coloré et dansé, ce sont les hommes, les femmes et les enfants d'aujourd'hui qui défilent comme une danse de vie célébrant la naissance et le renouveau en hommage

à toutes les victimes du fanatisme et de la barbarie. Le deuxième documentaire raconte en images muettes l'imaginaire de la sorcellerie et les maléfices du diable portés par une folie meurtrière qui désigne la femme comme victime expiatoire.

La présentation de ces documents réalisés par la Société d'Histoire de Bergheim inaugurerait l'ouverture définitive de la Maison des Sorcières ainsi parachevée, ouverte au public de 14h à 18h.



Bibliothèque

Retour aux sources et nouvelle page Facebook

Depuis le 12 avril, un nouveau visage accueille les lecteurs à la bibliothèque de Bergheim. En effet, Sarah Junca, après trois années de présence en Alsace, a souhaité retrouver sa région toulousaine natale

et c'est Cindy Hillebrandt qui la remplace. Cindy n'est pas une inconnue, elle a habité Bergheim pendant 15 ans et a effectué plusieurs stages à la bibliothèque ainsi qu'un remplacement de maternité. Aujourd'hui âgée de 33 ans et habitant Guémar, elle est titulaire d'un DUT documentation et revient au village après 11 années à la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin. Dans son dernier poste à Villé, elle était en charge des animations jeune public. Cindy a beaucoup de plaisir à revenir dans la bibliothèque de sa jeunesse. Comme une madeleine de Proust, elle a retrouvé l'odeur qu'elle y connaissait enfant. Ses goûts personnels de lecture vont vers les sagas familiales, les bandes dessinées et les contes. Pour l'instant, elle prend ses marques mais souhaite continuer les animations et toutes les activités qui rythment la vie d'une bibliothèque.

Bibliothèque en fête, cette année, sur le thème du voyage, petite avant-première du festival « Livres en scène » qui aura lieu cet automne dans la Communauté de Communes.

Et pour que la bibliothèque voyage encore plus loin, à partir du 15 juin, elle aura sa page Facebook, sur laquelle vous retrouverez toute l'activité de la bibliothèque, la présentation de nouveautés et de coups de cœur, l'actualité culturelle en général...

La bibliothèque a toujours besoin de bénévoles, que ce soit pour les lectures d'histoires aux plus petits, la participation à la vie de la bibliothèque (rangement, équipement des documents, échange avec la médiathèque départementale...) et à ses animations (fête de la bibliothèque en juin, festival « Livres en scène » à l'automne...). Être bénévole à la bibliothèque, c'est allier le plaisir et l'engagement, alors n'hésitez pas à en parler à la bibliothécaire.

JUN

15 | Fête de la bibliothèque
15 | Concert à 20h30, La Chapelle Rhénane, King Arthur d'Henry Purcell, Ancienne Synagogue, entrée 8 €
23 | Finale du tournoi interne de Tennis, à la salle du Landgraben
28 | Fête de la Musique, jardin de ville à partir de 19h
29 | Inauguration de la 3^{ème} salle de la Maison des Sorcières. Ouverte au public de 14h à 18h

JUILLET

Du 06 au 21 | Exposition de peintures, Valérie Romuald, à l'Ancienne Synagogue
11 | Collecte de Sang au CSC
13 | Bal champêtre au Jardin de Ville
18 | Fête alsacienne, place du Dr Walter
20 | Concert de piano à 20h30, Frédéric Rozanes : Ancienne Synagogue, plateau
27 et 28 | Fête du Gewurztraminer et marché aux puces
28 | Dégustation de 11h à 13h des vins de terroirs de Bergheim, Ancienne Synagogue, entrée 6 € avec le verre de dégustation et la carte du vignoble
Juillet et août | Exposition pédagogique à la Maison des Sorcières, du mercredi au dimanche de 14h à 18h (de septembre au 13 octobre, uniquement le dimanche)

AOÛT

Du 03 au 11 | Exposition de photos, association Photogenèse, Ancienne Synagogue
04 | Finale du tournoi Open 3^e série de tennis, à la salle du Landgraben
08 et 15 | Fête alsacienne, place du Dr Walter
24 | Concert à 20h30, « Frankenthaler Balkan Project » : musique Klezmer et Balkanique, Ancienne Synagogue, plateau
31 | 15h-18h Conférence-Débat avec exposition de photos, « Qu'est-ce le Judaïsme ? », Ancienne synagogue, entrée libre

SEPTEMBRE

01 | 10h-12h et 15h-18h Conférence-Débat avec exposition de photos, « Qu'est-ce le Judaïsme ? », Ancienne synagogue, entrée libre
Du 07 au 22 | Exposition de peintures, Michel Schwebel et Eléna Blondeau, Ancienne Synagogue
07 | Fête du sport, stade de foot et salles du Landgraben
14 | Oktoberfest (sur réservation), CSC
22 | Journée du Patrimoine : 14h à 18h, visite de l'église et de la Maison des Sorcières, à 17h visite guidée de Bergheim, RDV devant la mairie

OCTOBRE

06 | Concert à 17h, Philharmonique d'Obernai, église, plateau au profit du Burkina Faso
06 | Braderie petite enfance au CSC
08 | Collecte de Sang, CSC
12 et 13 | Exposition « Les Bergheimois ont du Talent », CSC
19 | Soirée Variétés Cercle Saint Sébastien, CSC
20 | Concert à 17h, Orchestre Symphonique Collegium Musicum de Mulhouse et la Chorale La Cantèle, J.S Bach, église, plateau

NOVEMBRE

09 | Chantier Nature du CSA, RDV à 8h30 au Grasberg
09 | Loto du foot au CSC
11 | Commémoration de l'Armistice
17 | Cérémonie au Cimetière Militaire Allemand
24 | Fête de la Sainte-Barbe, CPI de Bergheim
24 | Fête des aînés au CSC

DÉCEMBRE

• Du 30 novembre au 22 décembre | Chemin des crèches, place du Dr Walter
• Exposition de crèches et vente d'articles, les samedis et dimanches à partir de 10 heures, salle des votes, par le Club des retraités « Les Joyeux Vignerons »
04 | Saint-Nicolas, place du Dr Walter
Du 06 au 08 | Marché de Noël
08 | Concert à 17h, Sun Gospel Singers, église, plateau
12 | Collecte de Sang, CSC